Joseph ARTIGA

Par : François Frimaudeau



- Informations
 - Nom : ARTIGA
 - Prénom(s) : Joseph
- Etat civil
 - Date de naissance : 17/06/1898
 - Ville de naissance : Capian
 - Département de naissance : Gironde
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - électricien
 - Date de décès : 24/01/1945
 - Lieu de décès : Plömnitz-Leau (Allemagne)
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - Front national
 - Date d'engagement : 1/2/1941
 - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 5/7/1941
 - Lieu d'arrestation : Marmande
 - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
 - Juridiction de condamnation : Tribunal militaire 17e DM (Toulouse)
 - Date de condamnation : 18/09/1941

 - Motif(s) de condamnation :
 - Infraction décret du 26/09/1939 portant dissolution des organisations communistes
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 3 ans
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 09/10/1941
 - Numéro d'écrou à Eysses : 405
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 21/06/1943
 - Destination de la levée d'écrou : Mauzac
 - Durée de détention : 1 an(s), 8 mois, 12 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Toulouse
 - Date de départ : 30/07/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Buchenwald
 - Matricule : 69821
 - Situation en 1945 : Décédé
 - Date : 24/01/1945
 - Lieu : Plömnitz-Leau
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté politique
 - Mort pour la France

Biographie

Joseph Artiga naît en 1898 à Capian, en Gironde. En 1940-1941, il réside à Marmande, où il exerce la profession de manutentionnaire électricien.

Contacté par Henri Méric, il rejoint, en février 1941, un groupe de résistants communistes à Marmande. Selon une attestation de Jean Filhol, ancien responsable départemental du mouvement, il appartient dès 1941 au Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, dans le secteur de Marmande et de Sainte-Bazeille. Avec son groupe, il participe notamment au « sabotage du matériel de guerre français livré aux Allemands près de Sainte-Bazeille ».

Arrêté le 5 juillet 1941 par la police française, il est d'abord condamné à un an de prison par le tribunal correctionnel de Marmande. Le 18 septembre 1941, le tribunal militaire de Toulouse le condamne ensuite à trois ans de prison et à cinq ans de privation de droits

civiques, pour distribution de tracts et propagande antiallemande et anti-vichyste.

Incarcéré à la maison centrale d'Eysses le 9 octobre 1941, sous le numéro d'écrou 405, il bénéficie d'une remise de peine de six mois en application du décret du 26 mars 1943. Transféré à la prison militaire de Mauzac, en Dordogne, le 21 juin 1943, il est ensuite dirigé vers le camp de Saint-Sulpice-la-Pointe le 5 janvier 1944.

Le 30 juillet 1944, il est déporté depuis Toulouse vers le camp de Buchenwald, où il reçoit le matricule 69821. Il est affecté au kommando de Plömnitz-Leau, où les détenus sont employés à l'aménagement d'une usine souterraine destinée à la fabrication de pièces d'avions Junkers, dans les mines de sel exploitées par la firme Solvay. Il y meurt le 31 janvier 1945.

Les mentions « Mort en déportation » et « Mort pour la France » ont été apposées en marge de son acte de décès.